

WEBINAIRE

BIEN PRÉPARER LA SEEPH 2022

*20 septembre 2022
9h-10h30*

Animateurs et intervenants



Françoise BAILLY-BECHET



Isabelle SAPORTA
Référente Inclusion



Thierry MARTIN
Correspondant
communication IdF
Réfèrent Duoday IdF

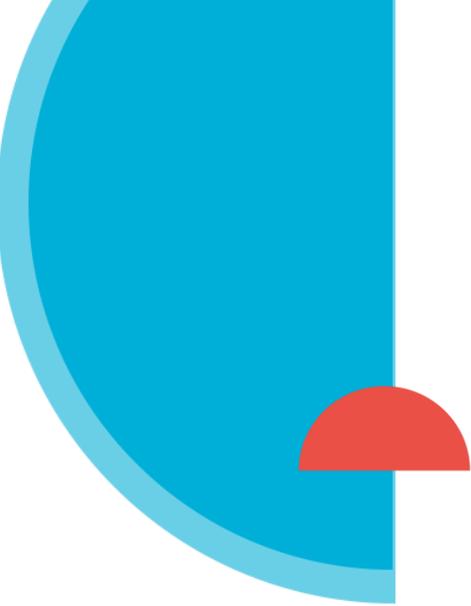


Laëtitia LEGRAIS
Référente Handicap



Jérémie VAUDELLE





A l'ordre du jour

1. La SEEPH, quoi, comment ?

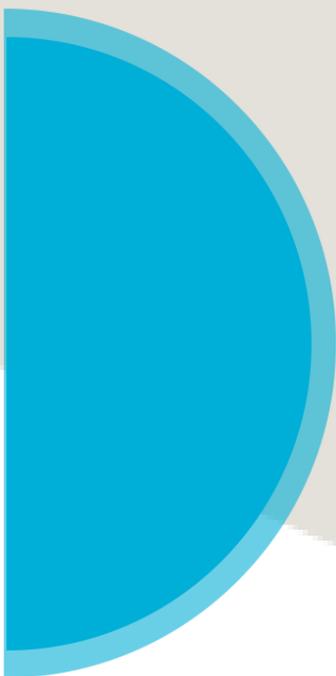
- Présentation du thème 2022
- Quelles actions mettre en place ? : le témoignage du Conseil régional IDF
- Comment planifier son action ?

2. Les outils pour la SEEPH

- Quels outils et ressources à disposition ?
- Sur quels partenaires s'appuyer ?

3. Le Duoday, un dispositif aux multiples vertus

- Témoignage d'actions mises en place



Thème de la SEEPH 2022

Thème 2022

Le plein emploi



Pour rappel, en 2021 les thématiques étaient les suivantes :

- La jeune en situation de handicap face à l'emploi : comment développer l'apprentissage et l'accès aux études supérieures ?
- Ruralité, handicap et emploi.

La SEEPH est un moment qui permet à tous vos salariés de faire connaître votre politique handicap notamment via des activités de sensibilisation au handicap.

La SEEPH 2022 se prépare dès aujourd'hui, car le handicap on en parle toute l'année et c'est une occasion de faire un bilan et de sensibiliser ses collaborateurs par des événements différents.

A quand le plein emploi pour les personnes handicapées?



Derrière cette thématique, l'idée est de :

- mettre en avant et rendre plus visibles des modes d'accompagnement innovants,

- partager les expériences exemplaires et bonnes pratiques sur les différents territoires tant au niveau public que privé,

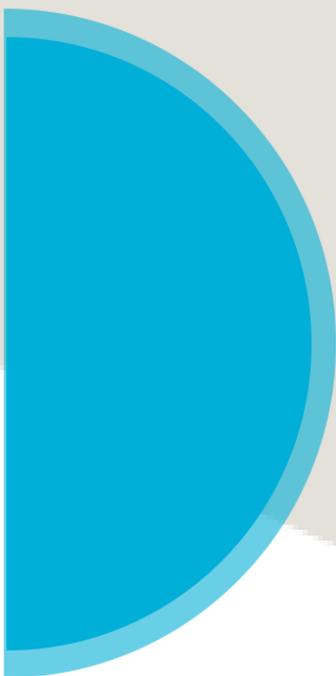
- permettre aux personnes en situation de handicap d'occuper pleinement leur place dans une société inclusive.

Si le taux de chômage des personnes en situation de handicap n'a jamais été aussi bas depuis 2008, il reste cependant deux fois plus important que celui du reste de la population. En effet, il est en 2021 de **14%**.

Pour l'Adapt, l'Agefiph et le Fiphfp :

« Le sujet invite à une prise de conscience sociétale, une implication réelle et forte des parties prenantes et une envie d'aller plus loin ensemble pour faire société. »

Au-delà de cela, les prises de conscience doivent être individuelles et pour cela il faut sensibiliser et former. Emploi et handicap riment encore trop avec peurs de ce que l'on ne connaît pas et préjugés.



Quelles actions mettre en place? Témoignage du Conseil régional IDF



Comment planifier son action ?

Planifier son action

Anticiper et solliciter



- 1. Répertorier les actions** à réaliser pour avoir une vue d'ensemble
- 2. Identifier les personnes** à mobiliser en interne et/ou à l'externe. Il s'agit de définir le bon mix en fonction des moyens financiers, techniques / matériels, humains.
 - *Qui mobiliser en interne ?*
 - *Quels services?*
 - *Dans le cadre de multi-services, qui prend le relai ?*
 - *Qui mobiliser en externe ?*
 - *Quel(s) coordinateur(s) pour suivre le bon déroulé des actions ?*
- 3. Lister** pour chaque outil le mode de diffusion : par mail, par courrier, intranet...
- 4. Réaliser un rétroplanning :**
 - *En amont de la SEEPH : Quelle communication? Quelles actions logistiques, organisationnelles à prévoir en amont ?*
 - *Pendant la SEEPH : à quel moment diffuser les outils ?*

Planifier son action

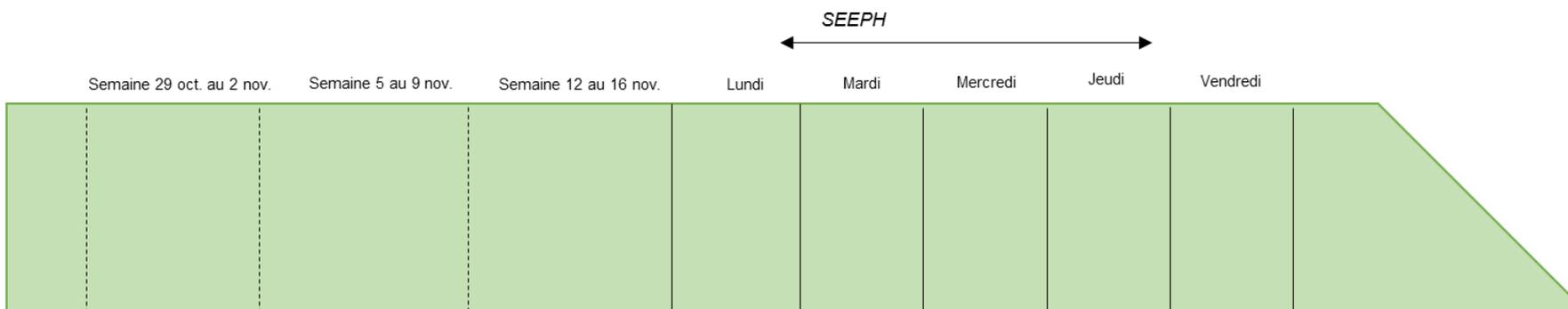
Anticiper et solliciter

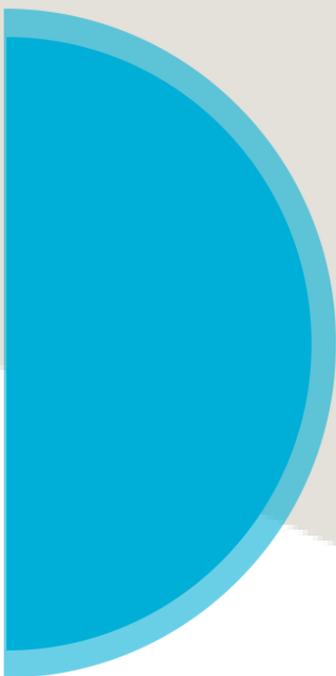


Qui mobiliser ?	Quels moyens de diffusion ?
Quizz	Quizz
Campagne d'affichage	Campagne d'affichage
Vidéos	Vidéos
<i>Autres outils</i>	<i>Autres outils</i>

Restituer les expériences

- Avez-vous rencontré des problématiques lors de la mise en place des actions ?
- Combien de personnes ont été sensibilisées ?
- Avez-vous eu des retours positifs sur les outils ?





Les outils pour la SEEPH

Outils et ressources



Des outils et ressources thématiques sur l'ensemble des HandiPacte



[Boite à outils | HANDI-PACTE NORMANDIE \(handipacte-normandie.fr\)](http://handipacte-normandie.fr)

[Ressources | Handi-Pactes PACA-Corse \(handipactes-paca-corse.org\)](http://handipactes-paca-corse.org)

[Ressources | Handi-Pactes Grand-Ouest \(handipactes-grandouest.fr\)](http://handipactes-grandouest.fr)

[Ressources | Handi-Pactes Grand-Ouest \(handipactes-grandouest.fr\)](http://handipactes-grandouest.fr)

[La valise du correspondant handicap spéciale SEEPH 2022 \(handipacte-bfc.fr\)](http://handipacte-bfc.fr)

3 UN SOUCI DE SANTÉ - DES SOLUTIONS À VOTRE PORTÉE

Avec l'appui de vos professionnels de solutions adaptées, pouvez être mis en place, choses pour les handicaps professionnels.

- Aménagement matériel de poste : matériel adapté, accessibilité des locaux, aménagement d'un véhicule.
- Aménagement organisationnel de poste : temps partiel ou demi-journée, adaptation des horaires, organisation de travail.
- Aides humaines : auxiliaire de vie professionnelle, tuteur, ...
- Prise en charge de formation, bilan de compétences.

Un éventail de ces aides est fourni par l'entreprise et le Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées (FIPH) du Service Public Fédéral (SPF).

Plus d'informations sur : www.fiphfp.fr

1 UN SOUCI DE SANTÉ - NE PAS L'IGNORER

Vous ignorez des affections à savoir votre activité professionnelle en raison d'une problématique médicale ? Allergies, diabète, arthrose, troubles musculo-squelettiques, épilepsie, maladie génétique, maladie de la vision... peuvent être véritablement handicapants au travail.

Faire à vos difficultés, que faire ?

- Se poser les bonnes questions sur son état de santé ?
- Saisir le moment de son activité professionnelle ?
- Choisir, négocier avec votre médecin ?
- Savoir maladie ou d'urgence solution ?
- Pouvoir se procurer les soins à temps voulu ?

Quand faut-il agir ?

Le plus tôt possible !

Attention à cet effet de déglacer son état de santé avec de multiples répercussions sur le salaire, mécanisme contractuel, risque d'invalidité, mise à la retraite pour invalidité...

Anticiper, c'est se préparer et préparer son emploi.

Vous n'êtes pas le seul dans ce cas, d'autres personnes sont déjà passées par là. Retrouvez leurs témoignages ici : www.fiphfp.fr/temoignages

2 UN SOUCI DE SANTÉ - VERS QUI SE TOURNER ?

De nombreux professionnels sont à votre écoute, échangez, accompagnez, et vous orientez. Avec leur appui, des solutions concrètes peuvent être mises en œuvre.

3 UN SOUCI DE SANTÉ - VERS QUI SE TOURNER ?

Il vous informe sur les actes dont vous pouvez bénéficier, vous accompagne dans vos démarches et fait le lien entre les différents acteurs.

4 MALADIES PROFESSIONNELLES ET MALADIES HANDICAPANTES

Chaque professionnel malade et peut bénéficier de la garantie de maintien de l'emploi.

Plus d'informations sur : www.fiphfp.fr

Chaque professionnel vous garantit la confidentialité de vos échanges. Toutes les mesures à mettre en place le seront avec votre consentement.

Durant la SEEPH 2020, les Handi-Pactes du Grand-Ouest ont proposé une action de sensibilisation clé en main aux employeurs publics : un mail de sensibilisation par jour avec une information à découvrir sur le handicap et des ressources pour aller plus loin (vidéos, guides, ...).

Cliquez sur chaque image pour découvrir le mail associé !

- 80% DES HANDICAPS SONT INVISIBLES**
- LE HANDICAP 1ÈRE CAUSE DE DISCRIMINATION** SELON LE DÉFENSEUR DES DROITS
- 85% DES HANDICAPS SURVIENNENT À L'ÂGE ADULTE**
- LA LANGUE DES SIGNES N'EST PAS UNIVERSELLE !**

UN PROBLÈME DE SANTÉ ?

DES RÉPERCUSSIONS SUR VOTRE TRAVAIL ?

Vous êtes peut-être en situation de handicap.



Outils et ressources



Les aides du FIPHFP

Montant

Le FIPHFP participe au financement des dépenses de communication, d'information et de sensibilisation collectives des collaborateurs, dans les conditions fixées ci-dessous :

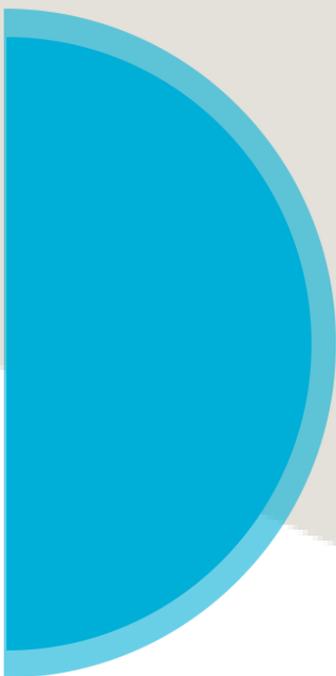
Employeur non conventionné	Taille de l'employeur public			
	Effectif inférieur à 350	Effectif compris entre 350 et 9 999	Effectif compris entre 10 000 et 49 999	Effectif supérieur à 49 999
Plafond annuel	2 000€	10 000€	15 000€	20 000€
Employeur conventionné	Primo convention		Renouvellement	
Plafond	5 % du montant de la convention		2 % du montant de la convention	

Renouvellement

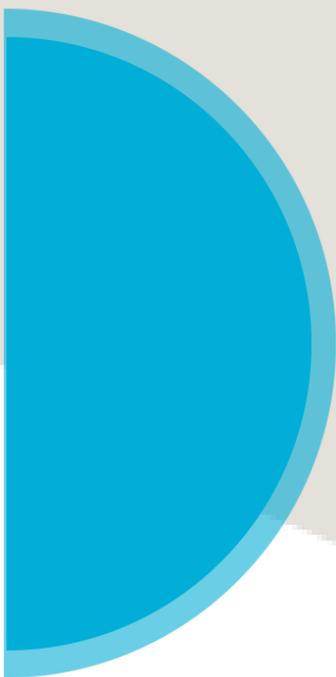
L'aide est mobilisable chaque année.

Partenaires





Focus sur le Duoday



Le Duoday, qu'est-ce que c'est ?

Les principes du Duoday

Une opération
européenne à
laquelle la
France
participe depuis
2018

Le DuoDay a lieu une fois par an et repose sur un principe simple :
durant toute une journée, **une personne en situation de handicap**
compose un duo avec un professionnel afin de découvrir son métier
et de s'immerger dans son quotidien.



Le Duoday : pour qui ?

Cette démarche profite à :



La personne en situation de handicap qui découvre un secteur d'activité un métier et peut-être une vocation



L'employé en duo avec elle qui a ici une opportunité de changer de regard sur le handicap



L'employeur public ou privé qui découvre les atouts et qualités professionnelles des travailleurs en situation de handicap et peut sensibiliser ses équipes à la question de leur insertion professionnelle.

Le Duoday : pourquoi ?

En France, le **taux de chômage** des personnes handicapées est **de 14%**, soit le **double de la moyenne nationale**. Le recrutement, l'évolution professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap sont une priorité pour atteindre l'objectif de créer une société plus inclusive.

Pour y parvenir, le DuoDay est un tremplin important. Il permet de dépasser les préjugés, de lever l'autocensure et de faire en sorte que les employeurs et les collaborateurs s'emparent du sujet de l'inclusion des travailleurs handicapés.

Et si tout commençait par un duo ????

Une forte mobilisation des employeurs et des personnes en Ile de France

En 2021, pour la 4^{ème} édition nationale du DuoDay :



1 570 employeurs Franciliens inscrits sur la plateforme duoday.fr, dont **301 employeurs publics**



5 516 personnes en situation de handicap inscrites



3 118 duos constitués dont **1 018** parmi les **employeurs publics d'Île de France**



577 structures accompagnantes impliquées



Les règles d'or pour une opération réussie



Avant le jour J

1

Anticiper en **créant le compte de son organisation** sur duoday.fr

2

Mobiliser et sensibiliser les collaborateurs dans cette démarche, et **identifier ceux qui se portent volontaires**

3

Solliciter des établissements ciblés (Cap Emploi, Missions locales, établissements adaptés...) en amont afin **d'échanger sur les métiers visés** par les demandeurs d'emploi

4

Déposer le plus tôt possible les offres de duos (idéalement en adéquation avec les besoins du public, cela permet d'éviter des offres non pourvues).

5

Anticiper l'accueil le jour J en mobilisant les décideurs concernés afin qu'ils interviennent

Le jour du DuoDay

1

Organiser un café
d'accueil pour
accueillir les duos

2

Donner aux duos les
coordonnées du/de la
référent.e handicap en
cas de besoin

3

Expliquer / rappeler
clairement le déroulé
de la journée
(rassurant pour la
personne accueillie)

4

En fin de journée, **faire un**
bilan plus ou moins formel
avec les duos, ainsi que la
structure partenaire (écrit
ou téléphonique)

Après le DuoDay

1

Organiser un **bilan relativement formel** auprès des duos et des structures partenaires afin de pouvoir faire un retour global aux agents ayant accueilli

2

Mettre en place une **enquête de retour d'expérience** écrite pour consolider les retours

3

Mobiliser l'équipe communication pour **publier un retour sur le DuoDay** (intranet, mail flash info...)

4

Rédiger et envoyer une note globale à la direction pour repérer les bonnes pratiques et éléments à améliorer

A vous de jouer !

RDV sur la plateforme
<https://www.duoday.fr/>

Vous souhaitez participer ?



Je souhaite faire un duo

Pour découvrir un métier, un employeur, amorcer un parcours d'insertion, vivre une expérience nouvelle.

Je fais une offre de duo

Pour découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de mon entreprise, sensibiliser mes équipes.

J'accompagne une personne en situation de handicap

Pour créer de nouvelles synergies avec les employeurs, favoriser l'embauche des personnes que j'accompagne.

 **Téléchargez
le Kit de Com 2022**

 **#seeph2022**
Semaine européenne pour l'emploi
des personnes handicapées



Le Duoday, un dispositif aux
multiples vertus
Témoignage d'actions mises en place



Un moment d'échanges

Vos questions, nos réponses

Retrouvez le replay de nos webinaires sur www.handipacte-idf.org

Fiche

Quels sont les objectifs des PAS ?

Pour le bénéficiaire :

- Appréhender la démarche qu'il entreprend pour son parcours professionnel
- Avoir une vision objective de ses potentialités, atouts, compétences, de son handicap et des conséquences de son handicap
- Identifier, définir et développer les modalités et stratégies de compensation
- Se situer par rapport à un projet professionnel pour favoriser son insertion
- Envoyer son projet professionnel, le ce milieu ordinaire de travail
- Disposer des soutiens adéquates en médiation, en réinsertion ou à sa prise en compte en formation

Quel est le rôle du prestataire ?

- Il s'agit pour le prestataire d'accompagner en charge de l'accompagnement des personnes à la prise en compte de leur handicap dans la durée
- Il mobilise son équipe pluridisciplinaire
- Il s'engage à établir des projets personnalisés de soutien adaptés aux besoins spécifiques de chaque personne et de leur famille de destination
- Le prestataire PAS adresse :

Une fiche de bilan traduit l'échange régulier entre le prestataire et le bénéficiaire pour qu'un travail en co-construction puisse être réalisé dans le respect des modalités de chacun. Elle doit permettre de tracer par écrit et de garder une trace de ce qui a été bien réalisé. Elle permet également de garder une trace de ce qui a été mis en place pour la personne en cas de changement de prestataire.

Chaque prestation doit faire l'objet d'une fiche de restitution. L'ensemble des éléments de la fiche de restitution doit être renseigné par le prestataire.

Les modèles de fiches de liaison et de restitution sont également disponibles sur le site du HP IDF

Webinaire de présentation du catalogue des aides du FIPHP
Jeudi 17 mars 2022 de 10h à 12h

En présence de Catherine AUGUSTE, resp de la plateforme des aides du FIPHP et de Delphine BELLEGARDE-RIEU, Directrice territoriale au handicap du FIPHP en Bre et Pays de la Loire

Webinaire de présentation du Nouveau Catalogue du FIPHP et de la nouvelle plateforme de demande d'aides

Jeudi 24 février à 10h

En présence de Catherine AUGUSTE, responsable de la plateforme des aides du FIPHP et de Delphine BELLEGARDE-RIEU, Directrice territoriale au handicap du FIPHP en Bretagne et Pays de la Loire

Impact réformes OETH _ Juillet 2021

L'impact des réformes actuelles sur l'emploi des travailleurs handicapés

Mise à jour juillet 2021

Regarder sur YouTube

Actualités

Webinaire de présentation du catalogue des aides du FIPHP
Jeudi 17 mars 2022 de 10h à 12h

En présence de Catherine AUGUSTE, responsable de la plateforme des aides du FIPHP et de Delphine BELLEGARDE-RIEU, Directrice territoriale au handicap du FIPHP en Bretagne et Pays de la Loire

[S'inscrire](#)

Webinaire de présentation du Nouveau Catalogue du FIPHP et de la nouvelle plateforme de demande d'aides
Jeudi 24 février à 10h

Avec l'intervention de Catherine Auguste, responsable Unité Plateforme des Aides du FIPHP

[S'inscrire](#)

Webinaire : Sensibiliser par le ludique !
Mardi 1er mars 2022 à 10h00 (heure de Paris)

La mission Handi Pacte La Réunion, propose un webinaire interactif afin de construire et d'utiliser "naturellement" des outils et de collecter de nouvelles idées à mettre en œuvre. Une large place sera laissée à des témoignages de structures ayant fait le choix du ludique et à des apports pratiques et faciles à mettre en œuvre.

[S'inscrire](#)

Webinaire dispositif emploi accompagné
Mardi 1er février 2022 à 14h30 (heure de Paris)

Organisé dans le cadre de sa série de webinaires nationaux Handicap & Emploi du FIPHP, cet événement sera l'occasion d'aborder la question des dispositifs d'emploi accompagné (DEA) avec la participation de trois prestataires DEA d'Antilles, Guyane et le témoignage d'un employeur public et d'un bénéficiaire.

Au programme de ce webinaire :

- L'utilisation du DEA pour l'intégration de personnes en situation de handicap
- L'utilisation du DEA pour le maintien dans l'emploi d'agent en situation de handicap
- Les typologies des personnes accompagnées
- La complémentarité entre dispositifs d'emploi accompagné et prestations d'appui spécifique (PAS)
- Le témoignage d'un employeur et d'un

Campagne de déclaration annuelle au FIPHP

La campagne de déclaration annuelle au FIPHP se déroulera du 1er février au 30 avril 2022. Afin de vous accompagner le FIPHP met des ressources à disposition :

- des [tutoriels d'aide à la déclaration](#) disponibles dès maintenant
- des [sessions de formation](#) en webinaire vous seront proposés à compter du mois de février.

Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire !



RDV le 11 octobre à 9h30

pour le webinar:

« Recrutement et voies d'accès à la FP »



**Merci pour votre attention et
pour votre participation !**